



**FICHE D'INSCRIPTION PEDAGOGIQUE**  
**Année universitaire 2023-2024**

**MASTER DROIT PRIVE 1<sup>ère</sup> année**  
**Parcours Droit et ingénierie du patrimoine**

INFORMATIONS GENERALES	
N° Etudiant (cf. carte Atout'Centre) : .....	Tél : .....
NOM : ..... <i>(pour les femmes mariées, indiquez le nom de famille suivi du nom d'usage s'il est différent)</i>	Prénom : .....
1. Etes-vous redoublant ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <i>Si oui, joignez un justificatif pour conserver les notes obtenues (copie relevé de notes)</i>	
SEMESTRE 7	
Enseignements obligatoires	
Régimes matrimoniaux (avec TD)	<input checked="" type="checkbox"/>
Droit des sûretés (avec TD)	<input checked="" type="checkbox"/>
Anglais	<input checked="" type="checkbox"/>
Droit international privé 2	<input checked="" type="checkbox"/>
Droit bancaire et financier	<input checked="" type="checkbox"/>
Droit des assurances	<input checked="" type="checkbox"/>
Droit fiscal 1	<input checked="" type="checkbox"/>
SEMESTRE 8	
Enseignements obligatoires	
Successions et libéralités (avec TD)	<input checked="" type="checkbox"/>
Droit immobilier (avec TD)	<input checked="" type="checkbox"/>
Anglais	<input checked="" type="checkbox"/>
Mémoire/Stage d'observation	<input checked="" type="checkbox"/>
Choisir 3 enseignements sans TD parmi les 4 suivants	
Droit des entreprises en difficulté	<input type="checkbox"/>
Droit fiscal 2	<input type="checkbox"/>
Droit de la propriété intellectuelle	<input type="checkbox"/>
Procédure civile	<input type="checkbox"/>

cocher les cases

enseignements obligatoires

Calendrier :

Date limite de remise de la fiche pédagogique : **1er septembre 2023**

*(Les étudiants qui remettront leur fiche au-delà du 2 septembre ne seront pas autorisés à participer aux TD. Ils seront placés en Régime Spécial d'Études)*

Date limite de changement d'options aux semestres 1 et 2 (à titre exceptionnel) : **15 septembre 2023**

Date limite de demande de Régime Spécial d'Études *(changement de groupe, dispense de TD, etc.)* : **15 septembre 2023**

Important :

Les étudiants sont invités à vérifier leur inscription pédagogique, via leur ENT et à signaler toute anomalie au secrétariat du Master

La convocation aux examens est réalisée 15 jours avant les épreuves, par voie d'affichage et sur le site internet de la Faculté

L'ouverture d'un enseignement à choix est conditionnée à l'inscription d'un nombre d'étudiants suffisant *(seuil indicatif : 15 étudiants en master)*

Vu et pris connaissance

Date et signature de l'étudiant

Le / / 2023

Signature :